



EVERE
ENTRE. - INGEK.

16 AOUT 2022

N°

Administration Communale d'Evere
Square S. Hoedemaekers, 10 – 1140 Evere
Au Collège des Bourgmestre et Echevins,

1180 Bruxelles, le 29 juillet 2022.

Délégué communal auprès de Cremabru : Madame Véronique Levieux (Vice-présidente)

Lettre recommandée Ar + courrier simple + courriel (evere@evere.brussels)

Objet : prorogation de l'Intercommunale – 202305.

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames, Messieurs les Echevins,

Comme suite à la décision de l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai dernier concernant la mise-en-route du processus du (3^{ème}) renouvellement trentenaire de notre Intercommunale au mois de mai 2023, nous nous permettons de solliciter de votre haute bienveillance l'accord du Conseil communal quant à cette prorogation.

Pour votre plus complète information, nous joignons, en annexe, les comptes annuels 2022 et le budget 2023 de notre Institution.

Votre délégué auprès de nos organes de gestion ne manquera d'assurer le suivi de notre demande auprès de vous.

Néanmoins, nous sommes à votre entière disposition pour toute suite jugée utile.

D'avance, nous vous remercions pour l'attention apportée à notre demande.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs les Echevins, l'assurance de notre considération distinguée.

Annexes : 2

Xavier Godart,

Directeur.

Fabian Maingain,

Président.

S.C.I.C - I.C.V.C

Société Coopérative Intercommunale de Crémation (Association de Communes)
Intercommunale Coöperatieve Vennootschap voor Crematie (Vereniging van Gemeenten)

Avenue du Silence, 61, Stillelaan
Bruxelles - 1180 - Brussel
Tel : +32(0)2/376.76.43
Fax : +32(0)2/370.13.58

TVA/BTW: BE 0203.389.204
RCB.HRB 64310
CCB.GKB 091-0006113-31

Infos@cremabru.be
<http://www.cremabru.be>